

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1898.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1898 s'élève à fr.	21,773,694 »
Le projet de Budget amendé pour l'exercice 1897 monte à	23,212,249 »
La différence en moins, soit fr.	1,438,555 »

se décompose de la manière suivante :

A. — Service ordinaire :

Exercice 1898 fr.	20,458,694 »
— 1897	20,346,694 »
AUGMENTATION. fr.	112,000 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1898 fr.	1,315,000 »
— 1897	2,865,555 »
DIMINUTION. fr.	1,550,555 »
Soit en moins. fr.	1,438,555 »

Cette différence se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 14. — *Concours, expositions ou congrès agricoles, etc.* (y compris 30,000 francs en charge temporaire).

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	92,800 »
— au Budget amendé de 1897.	62,800 »
AUGMENTATION. fr.	30,000 »

Cette somme représente la part pour laquelle le Gouvernement interviendra — ainsi qu'il l'a fait précédemment — dans les frais d'organisation de l'Exposition quinquennale d'horticulture projetée par la Société royale d'horticulture et de botanique de Gand pour l'année 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 29. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments, etc.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	400,000	»
— au Budget amendé de 1897		415,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	15,000	»

L'article 29 doit être diminué de la charge temporaire de 15,000 francs inscrite au Budget de 1897 pour couvrir les frais de cinq congrès se rattachant à l'hygiène publique, à organiser à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES.

SECTION 1^{re}. — Routes et bâtiments civils.

ART. 35. — *Entretien des routes et des plantations; établissement et entretien des parcs publics et des squares; frais d'expertise. Établissement de voies cyclables. Amélioration et redressement de routes; subsides.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	4,000,000	»
— au Budget amendé de 1897		3,895,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	105,000	»

Le crédit global de 3,895,000 francs inscrit à l'article 35 du Budget amendé de 1897 est insuffisant pour couvrir toutes les dépenses auxquelles il doit actuellement pourvoir.

Il convient d'augmenter le crédit affecté à l'entretien des parcs publics et des squares qui, dans ces derniers temps, ont reçu une extension considérable, et de prévoir notamment la somme nécessaire à l'entretien du parc de Tervueren et de ses dépendances, dont la gestion rentrait précédemment dans les attributions du Ministère des Finances.

ART. 37. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	850,000	»
— au Budget amendé de 1897		810,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	40,000	»

Par suite de l'accroissement du nombre des bâtiments à entretenir, il est

NOTE PRÉLIMINAIRE.

indispensable d'augmenter de 40,000 francs le crédit de 840,000 francs figurant au Budget de 1897. Cette augmentation n'est qu'apparente : les crédits antérieurs à 1896, qui faisaient l'objet de deux allocations distinctes et dont la réunion forme le crédit actuel, s'élevaient en effet à 849,000 francs.

SECTION 4. — Frais d'études et d'adjudications.

ART. 49 (48 ancien). — *Études de projets; frais de levé de plans; achat d'instruments, de cartes, de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	36,000	»
— au Budget amendé de 1897	46,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION. fr.	10,000	»

Cette somme de 10,000 francs représente une charge temporaire portée à l'article 48 (art. 49 du Budget de 1898) du Budget de 1897, pour couvrir les premières dépenses du Congrès international de navigation qui doit se réunir en 1898 à Bruxelles.

Les dépenses à faire de ce chef en 1898 figurent à l'article 94 (section des dépenses exceptionnelles).

SECTION 6. — Commission des Annales des travaux publics.

ART. 46 (ancien). — *Frais de route et de séjour.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	»	»
— au Budget amendé de 1897	500	»
	<hr/>	
DIMINUTION. fr.	300	»

Ce crédit n'a plus de raison d'être, les membres de la Commission des Annales des Travaux publics résidant tous actuellement à Bruxelles.

ART. 52. — *Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de traductions, de bureau et de matériel.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	11,200	»
— au Budget amendé de 1897	10,900	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. fr.	300	»

Cette somme permettra d'améliorer la gravure des planches qui figurent aux *Annales des travaux publics*.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

BEAUX-ARTS.

ART. 54. — *Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsidés aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	100,000	»
— au Budget amendé de 1897		140,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	40,000	»

Cette allocation est diminuée d'une somme de 40,000 francs qui figurait au Budget de l'exercice 1897 comme charge temporaire.

ART. 62. — *Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée moderne : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	51,200	»
— au Budget amendé de 1897.		49,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Le crédit de 51,200 francs est le même que celui qui a été voté par la Législature pour l'exercice 1896.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 82. — *Recensement agricole.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Ce crédit est le même que celui qui est sollicité à l'article 83 du Budget amendé de 1897. Il permettra de continuer le recensement agricole et notamment de faire face aux dépenses que doit occasionner la publication des résultats. Il servira, en outre, à régler les indemnités dues aux agents recenseurs communaux, évaluées à 540,000 francs au minimum.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 83. — *École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Travaux complémentaires d'amélioration, construction de serres.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	10,000	»
— au Budget amendé de 1897.		18,000	»
		8,000	»
DIMINUTION.		fr.	8,000

Le crédit de 40,000 francs sollicité au Budget de l'exercice 1898 est indispensable pour terminer les travaux en cours d'exécution aux serres de l'École d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde

Ponts et Chaussées.

ART. 84 — *Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour et pour la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	165,000	»
— au Budget amendé de 1897.		195,000	»
		30,000	»
DIMINUTION.		fr.	30,000

Le crédit de 195,000 francs figurant au Budget amendé de 1897 a été réduit à 165,000 francs par suite du payement, en 1897, de la dernière annuité de 30,000 francs due à la ville de Bruxelles pour les terrains du Parc du Cinquantenaire.

ART. 85. — *Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	100,000	»
— au Budget amendé de 1897.		140,000	»
		40,000	»
DIMINUTION.		fr.	40,000

Cette somme n'est que la reproduction de celle qui a été inscrite au Budget de l'exercice 1896 et qui n'a pu être employée dans le courant de cette année.

ART. 86. — *Sambre canalisée; travaux d'amélioration.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	100,000	»
— au Budget amendé de 1897.		60,000	»
		40,000	»
AUGMENTATION.		fr.	40,000

Le crédit de 100,000 francs est demandé afin de pouvoir continuer en 1898 les travaux d'amélioration de certaines parties de la rivière. Une partie en sera affectée à la construction d'un quai en aval de Charleroi, le long de la gare au bois.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 87. — *Canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration.
Reconstruction de ponts.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	200,000	»
— au Budget amendé de 1897.	125,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. fr.	75,000	»

Le crédit de 200,000 francs sollicité au projet de Budget de l'exercice 1898 sera consacré à la continuation des travaux d'amélioration de ces canaux, notamment à l'exécution des ouvrages rendus indispensables par le grand développement de la navigation à vapeur.

Il permettra, en outre, de reconstruire les ponts-levis de Herstal, de Grand-Lanaye et de Petit-Lanaye, sur le canal de Liège à Maestricht.

ART. 88. — *Yser. Travaux extraordinaires de recreusement et
d'approfondissement. Élargissement de la rivière*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	50,000	»
— au Budget amendé de 1897.	70,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION. fr.	20,000	»

La somme de 50,000 francs permettra la continuation des travaux pour lesquels des crédits ont été alloués aux Budgets antérieurs.

ART. 89. — *Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents
des voies navigables.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898 fr.	50,000	»
— au Budget amendé de 1897	25,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. fr.	25,000	»

La somme de 50,000 francs sollicitée au Budget de 1898 permettra la continuation des travaux pour lesquels un premier crédit est porté au Budget de l'exercice 1897.

ART. 90. — *Escaut. Reconstruction du pont roulant sur l'écluse
du Kattendyck, à Anvers.*

Crédit demandé : 80,000 francs.

Cette somme représente la part d'intervention de l'État dans le travail dont il s'agit.

ART. 91. — *Durme. Travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Ce crédit est destiné à l'exécution de travaux d'amélioration de la rivière, notamment au redressement du coude en amont du pont de Dacknam.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 92. — *Canal de Gand, par Bruges, à Ostende.*
Travaux d'amélioration.

Crédit demandé : 100,000 francs.

Le crédit sollicité est destiné à l'exécution des travaux nécessaires pour faciliter l'évacuation des eaux des environs de Bruges par le canal de Gand, par Bruges, à Ostende.

ART. 93. — *Côte.*

Crédit demandé au projet de Budget de 1898	fr.	180,000	»
— au Budget amendé de 1897.		275,000	»
		95,000	»
	DIMINUTION.	fr.	95,000

Le crédit de 180,000 francs sollicité au Budget de l'exercice 1898 servira à poursuivre les travaux de renouvellement du pavement des promenoirs des digues de Blankenberghe et de Heyst et à effectuer à la côte divers travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.

ART. 94. — *Congrès international de navigation de Bruxelles.*
Frais de publications, de voyages et dépenses diverses.

Crédit demandé : 50,000 francs.

Un Congrès international de navigation se tiendra à Bruxelles en 1898.

Le crédit sollicité permettra de pourvoir aux dépenses qu'entraînera ce Congrès. Il servira notamment à liquider les frais de publications, traductions et impressions, de confection de dessins, gravures, clichés, d'impression de planches, d'achat de cartes et publications diverses; les frais de bureau, de matériel et d'écritures; les frais de voyage et autres des membres, les dépenses diverses et débours se rapportant au susdit Congrès.

Beaux-Arts.

ART. 95. — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Une même somme est inscrite au projet de Budget amendé pour l'exercice 1897.

Le nouveau crédit de 50,000 francs permettra de continuer, pendant l'année 1898, les travaux de restauration des ruines de l'abbaye de Villers.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1898 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de vingt millions quatre cent cinquante-huit mille six cent nonante-quatre francs	fr. 20,458,694 »
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million trois cent quinze mille francs.	1,515,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt et un millions sept cent septante-trois mille six cent nonante-quatre francs fr. 21,773,694
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics.*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

(240)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1898.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	500,000 •	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	73,000 •	641,300 •
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	19,300 •	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	28,000 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	15,350 •	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	12,000 •	27,350 •
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État; indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	140,000 •	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses	1,100,000 •	
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 •	
A REPORTER fr.		1,431,000 •	668,650 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>REPORT.</i> . . . fr.	1,431,000 »	668,650 »
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	15,000 »	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers	540,000 »	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000 »	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture (<i>y compris 30,000 francs en charge temporaire</i>)	92,800 »	2,818,525 »
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	107,825 »	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	55,000 »	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	168,900 »	
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	71,600 »	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 »	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsidés. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	245,000 »	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	58,200 »	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	55,200 »	
	CHAPITRE IV.		
	Eaux et forêts.		
25	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	519,065 »	
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, indemnités. Frais divers	16,000 »	
25	Forêts domaniales — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 »	676,065 »
26	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsidés aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	25,000 »	
27	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	4,165,240 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	4,165,240 •
	CHAPITRE V. LABORATOIRES D'ANALYSES.		
28	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires.	94,000 •	94,000 •
	CHAPITRE VI. SERVICE DE SANTÉ.		
29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses	400,000 •	453,300 •
30	Académie royale de médecine.	33,500 •	
	CHAPITRE VII. VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
31	Encouragements divers pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	3,000,000 •	5,082,000 •
32	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 •	
33	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 •	
34	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 •	
	CHAPITRE VIII. PONTS ET CHAUSSÉES. SECTION 1 ^{re} . — Routes et bâtiments civils.		
35	Entretien des routes et des plantations; établissement et entretien des parcs publics et des squares; frais d'expertise. Etablissement de voies cyclables. Amélioration et redressement de routes; subsidés.	4,000,000 •	7,772,740 •
36	Travaux de plantations nouvelles; frais d'expertise	50,000 •	
	A REPORTER. fr.	4,050,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	4,050,000 •	7,772,740 •
37	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	850,000 •	
38	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	75,000 •	
39	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État	28,000 •	
	SECTION 2. — Travaux hydrauliques.		
40	Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.	2,587,000 •	
41	Plantations nouvelles	15,500 •	
42	Établissement éventuel de nouveaux bacs et bateaux de passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 •	
43	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 •	
44	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales.	725,000 •	
	SECTION 3. — Personnel des ponts et chaussées.		10,752,535 •
45	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,059,015 •	
46	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,246,665 •	
47	Irrigations de la campine. Traitements, salaires et indemnités du personnel; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses.	18,440 •	
48	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées	6,000 •	
	SECTION 4. — Frais d'études et d'adjudications.		
49	Études de projets; frais de levés de plans; achat d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	56,000 •	
	SECTION 5. — Service spécial des bâtiments civils.		
50	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice.	172,015 •	
	A REPORTER. fr.	10,088,535 •	18,525,275 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	10,688,535 »	18,525,275 »
51	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	53,000 »	
	SECTION 6. — Commission des Annales des travaux publics.		
52	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de traductions, de bureau et de matériel	11,200 »	
	CHAPITRE IX.		
	BEAUX-ARTS.		
	<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
53	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc, d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000 »	
54	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge	100,000 »	
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
55	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	148,705 »	
56	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	233,500 »	
57	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000 »	
58	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000 »	
59	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
	A REPORTER . . . fr.	798,205 »	18,525,275 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	798,205 »	18,525,275 »
60	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	45,500 »	
61	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	15,400 »	
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
62	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance.	51,200 »	
63	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	89,510 »	
64	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel.	47,050 »	
65	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	84,200 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
66	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
67	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux.	86,000 »	1,891,619 »
68	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000 »	
69	Commission royale des monuments : personnel.	15,950 »	
70	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	20,200 »	
71	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,000 »	
72	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 »	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
73	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 »	
74	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758 »	
75	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,520 »	
	A REPORTER. fr.	1,703,619 »	20,416,894 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,703,619 »	20,416,894 »
76	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	175,000 »	
77	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 »	
78	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.	2,000 »	
CHAPITRE X.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
79	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,950 »	24,950 »
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
80	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art 7.	15,000 »	
81	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Rente annuelle et viagère au sieur Maucourant, ancien ouvrier permanent	1,850 »	16,850 »
	TOTAL. . . . fr.		20,458,694 »
DEUXIÈME SECTION. —			
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
82	Recensement agricole	150,000 »	
83	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Travaux complémentaires d'amélioration, construction de serres	10,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	160,000 »	20,458,694 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	160,000 •	20,458,694 •
	<i>Ponts et Chaussées.</i>		
84	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour et pour la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.	165,000 •	
85	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie	100,000 •	
86	Sambre canalisée; travaux d'amélioration	100,000 •	
87	Canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration. Reconstruction de ponts	200,000 •	
88	Yser. Travaux extraordinaires de recusement et d'approfondissement. Elargissement de la rivière	50,000 •	
89	Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables.	50,000 •	
90	Escaut. Reconstruction du pont roulant sur l'écluse du Kattendyck, à Anvers	80,000 •	1,515,000 •
91	Durme. Travaux d'amélioration	50,000 •	
92	Canal de Gand, par Bruges, à Ostende. Travaux d'amélioration.	100,000 •	
95	Côte	180,000 •	
94	Congrès international de navigation de Bruxelles 1898. Frais de publications, de voyages et dépenses diverses	50,000 •	
	<i>Beaux-Arts.</i>		
95	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 •	
	ENSEMBLE. fr.		21,775,694 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1898.

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																			
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.																																																					
CHAPITRE 1^{er}																																																					
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																					
<i>Personnel.</i>																																																					
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																																			
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 253,500 »																																																			
2	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées 220,600 »																																																			
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du service des beaux-arts 25,900 »																																																			
GRADES.																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 10%; text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%; text-align: center;">TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Secrétaire général</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: center;">10,000 à 12,000</td></tr> <tr><td>Directeur général</td><td style="text-align: center;">2</td><td style="text-align: center;">9,000 à 12,000</td></tr> <tr><td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td style="text-align: center;">4</td><td style="text-align: center;">8,000 à 9,000</td></tr> <tr><td>Directeurs</td><td style="text-align: center;">3</td><td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td></tr> <tr><td>Chefs de division</td><td style="text-align: center;">9</td><td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td></tr> <tr><td>Chefs de bureau</td><td style="text-align: center;">7</td><td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td></tr> <tr><td>Sous-inspecteurs</td><td style="text-align: center;">5</td><td style="text-align: center;">3,600 à 4,400</td></tr> <tr><td>Garde général</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: center;">2,400 à 3,200</td></tr> <tr><td>Commis-rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td style="text-align: center;">32</td><td style="text-align: center;">2,200 à 4,000</td></tr> <tr><td>Commis d'ordre</td><td style="text-align: center;">33</td><td style="text-align: center;">1,400 à 2,700</td></tr> <tr><td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td><td style="text-align: center;">6</td><td style="text-align: center;">1,500 à 1,800</td></tr> <tr><td>Huissiers</td><td style="text-align: center;">19</td><td style="text-align: center;">1,400 à 2,500</td></tr> <tr><td>Concierges</td><td style="text-align: center;">4</td><td style="text-align: center;">700 à 1,200</td></tr> <tr><td>Garçons de bureau</td><td style="text-align: center;">10</td><td style="text-align: center;">1,100 à 1,400</td></tr> <tr><td>Nettoyeuses</td><td style="text-align: center;">13</td><td style="text-align: center;">750 à 800</td></tr> <tr><td>Employés temporaires</td><td style="text-align: center;">3</td><td style="text-align: center;">1,380 à 2,100</td></tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000 à 12,000	Directeur général	2	9,000 à 12,000	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000 à 9,000	Directeurs	3	7,000 à 8,000	Chefs de division	9	5,500 à 6,500	Chefs de bureau	7	4,200 à 5,000	Sous-inspecteurs	5	3,600 à 4,400	Garde général	1	2,400 à 3,200	Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	32	2,200 à 4,000	Commis d'ordre	33	1,400 à 2,700	Imprimeur-autographe et agents photographes	6	1,500 à 1,800	Huissiers	19	1,400 à 2,500	Concierges	4	700 à 1,200	Garçons de bureau	10	1,100 à 1,400	Nettoyeuses	13	750 à 800	Employés temporaires	3	1,380 à 2,100
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																			
Secrétaire général	1	10,000 à 12,000																																																			
Directeur général	2	9,000 à 12,000																																																			
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000 à 9,000																																																			
Directeurs	3	7,000 à 8,000																																																			
Chefs de division	9	5,500 à 6,500																																																			
Chefs de bureau	7	4,200 à 5,000																																																			
Sous-inspecteurs	5	3,600 à 4,400																																																			
Garde général	1	2,400 à 3,200																																																			
Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	32	2,200 à 4,000																																																			
Commis d'ordre	33	1,400 à 2,700																																																			
Imprimeur-autographe et agents photographes	6	1,500 à 1,800																																																			
Huissiers	19	1,400 à 2,500																																																			
Concierges	4	700 à 1,200																																																			
Garçons de bureau	10	1,100 à 1,400																																																			
Nettoyeuses	13	750 à 800																																																			
Employés temporaires	3	1,380 à 2,100																																																			
<i>Matériel.</i>																																																					
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 20,000 »																																																			
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 19,000 »																																																			
3	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 17,000 »																																																			
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 12,000 »																																																			
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																																			
A REPORTER. fr.																																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	,	,	21,000	21,000	,
500,000	500,000	,	,	492,000	472,236	21
73,000	73,000	,	,	73,000	63,762	58
594,000	594,000	,	,	586,000	558,998	59

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>	
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :	
		Administration centrale des ponts et chaussées fr.	11,030 »
	b.	Administration centrale des autres services	8,250 »
		<i>Honoraires des avocats.</i>	
5		Honoraires des avocats du Département	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
		CHAPITRE II.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
6		Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	
7		Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
		CHAPITRE III.	
		AGRICULTURE.	
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr.	14,600 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route	104,600 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études	19,550 »
	d.	Bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial de l'État; indemnités, frais de route; frais d'études, matériel	7,250 »
		<i>Inspection de l'agriculture.</i>	
		Traitement de l'inspecteur général fr.	8,500 »
		— du chef du bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial	2,400 »
		— d'un huissier	1,600 »
		Indemnités et frais de route	4,500 »
		TOTAL. fr.	17,000 »
	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité fr.	100,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculination : installations sanitaires, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, etc.	800,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon	50,000 »
	d.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité	20,000 »
9	e.	Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage, frais de route et indemnités des agents marqueurs	100,000 »
	f.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus	5,000 »
	g.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture	10,000 »
	h.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail	10,000 »
	i.	Dépenses diverses	7,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin.	182,000 »
11	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	3,000 »
		Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire	
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. - DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
594,000	594,000	»	»	586,000	558,998 59	
19,500	19,500	»	»	19,500	9,675 14	
28,000	28,000	»	»	50,000	29,940 »	
641,500	641,300	»	»	655,500	598,614 75	
15,550	15,550	»	»	15,550	21,646 55	
12,000	12,000	»	»	12,000	9,600 »	
27,550	27,550	»	»	27,550	51,246 55	
446,000	446,000	»	»	435,000	454,995 96	
1,400,000	1,400,000	»	»	1,400,000	750,599 09	
185,000	185,000	»	»	146,000	129,565 65	
15,000	15,000	»	»	15,000	7,541 98	
1,446,000	1,446,000	»	»	1,596,000	1,022,502 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																								
			REPORT. . . . fr.																																																								
		Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :																																																									
12	a.	Encouragements, achat de médailles fr.	183,000 »																																																								
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc.	27,000 »																																																								
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges	20,000 »																																																								
	d.	Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles	10,000 »																																																								
	e.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage	100,000 »																																																								
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture	15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	135,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional	20,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours	20,000 »																																																								
14	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles	64,300 »																																																								
	b.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement; encouragements	6,000 »																																																								
	c.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	20,700 »																																																								
	d.	Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	1,800 »																																																								
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																									
15	•	École de médecine vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité																																																									
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 20%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,500 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">7,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500 4,500 à 5,500</td> <td style="text-align: right;">44,500</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 4,500</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,500 à 3,500</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 2,500</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 2,500</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> </tr> <tr> <td>Appariteurs</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,500</td> <td style="text-align: right;">4,600</td> </tr> <tr> <td>Aide-préparateur de chimie</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td>Maréchal ferrant</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td>Palefrenier-chef</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,000</td> <td style="text-align: right;">10,200</td> </tr> <tr> <td>Concierge. — Gens de service et palefreniers</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,400</td> <td style="text-align: right;">9,800</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité</td> <td style="text-align: center;">n</td> <td style="text-align: center;">n</td> <td style="text-align: right;">2,125</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs	7	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	44,500	Agrégés	3	5,500 à 4,500	15,000	Assistants	2	2,500 à 3,500	6,000	Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 2,500	2,500	Appariteurs	2	1,800 à 2,500	4,600	Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,700	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,700	Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,700	Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,000	10,200	Concierge. — Gens de service et palefreniers	7	1,200 à 1,400	9,800	Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	n	n	2,125	
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																								
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500																																																								
Professeurs	7	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	44,500																																																								
Agrégés	3	5,500 à 4,500	15,000																																																								
Assistants	2	2,500 à 3,500	6,000																																																								
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500																																																								
Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 2,500	2,500																																																								
Appariteurs	2	1,800 à 2,500	4,600																																																								
Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,700																																																								
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,700																																																								
Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,700																																																								
Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,000	10,200																																																								
Concierge. — Gens de service et palefreniers	7	1,200 à 1,400	9,800																																																								
Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	n	n	2,125																																																								
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État fr.	43,800 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	7,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études	4,000 »																																																								
		A REPORTER. fr.																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,446,000	1,446,000	»	»	1,596,000	1,022,502 68	
540,000	540,000	»	»	540,000	266,061 17	
190,000	190,000	»	»	190,000	181,868 11	
92,800	62,800	30,000	»	85,000	55,044 32	
107,825	107,825	»	»	105,825	101,316 75	
55,000	55,000	»	»	55,000	53,998 42	
2,231,025	2,201,625	30,000	»	2,141,825	1,678,791 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRALES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																												
		REPORT. fr.																																																												
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																																												
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																																												
17	a.	Institut agricole fr. 96,360 »																																																												
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 31,400 »																																																												
	c.	École moyenne id. id. de Gand 24,840 »																																																												
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 16,300 »																																																												
		<i>Institut agricole.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 25%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">36,000</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 4,500</td> <td style="text-align: center;">15,500</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">2,400</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,500 à 3,500</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 4,000</td> <td style="text-align: center;">4,000</td> </tr> <tr> <td>Economiste</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> </tr> <tr> <td>Préparateur de chimie</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">6,600</td> </tr> <tr> <td>Jardinier démonstrateur</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">2,600</td> </tr> <tr> <td>Hommes de service, concierge</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,400</td> <td style="text-align: center;">6,900</td> </tr> <tr> <td>Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc.</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">800</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">800</td> </tr> <tr> <td>Imprévu</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">3,260</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	5,000 à 6,000	5,500	Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000	Agrégés	4	3,500 à 4,500	15,500	Chargés de cours	5	»	2,400	Assistants	2	2,500 à 3,500	6,500	Agent comptable	1	3,000 à 4,000	4,000	Economiste	1	2,000 à 3,000	2,000	Préparateur de chimie	2	2,000 à 3,000	5,500	Surveillants	3	1,800 à 2,400	6,600	Jardinier démonstrateur	2	1,200 à 1,800	2,600	Hommes de service, concierge	5	1,200 à 1,400	6,900	Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc.	»	»	800	Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration	1	»	800	Imprévu	»	»	3,260
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																											
Directeur	1	5,000 à 6,000	5,500																																																											
Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000																																																											
Agrégés	4	3,500 à 4,500	15,500																																																											
Chargés de cours	5	»	2,400																																																											
Assistants	2	2,500 à 3,500	6,500																																																											
Agent comptable	1	3,000 à 4,000	4,000																																																											
Economiste	1	2,000 à 3,000	2,000																																																											
Préparateur de chimie	2	2,000 à 3,000	5,500																																																											
Surveillants	3	1,800 à 2,400	6,600																																																											
Jardinier démonstrateur	2	1,200 à 1,800	2,600																																																											
Hommes de service, concierge	5	1,200 à 1,400	6,900																																																											
Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc.	»	»	800																																																											
Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration	1	»	800																																																											
Imprévu	»	»	3,260																																																											
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">4,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">19,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de culture</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">6,400</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire-trésorier</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,000</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	4,500	Professeurs	9	2,000 à 3,000	19,500	Chefs de culture	3	1,800 à 2,400	6,400	Secrétaire-trésorier	1	»	1,000																																												
Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	4,500																																																											
Professeurs	9	2,000 à 3,000	19,500																																																											
Chefs de culture	3	1,800 à 2,400	6,400																																																											
Secrétaire-trésorier	1	»	1,000																																																											
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">14,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de culture</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Jardinier, concierge, hommes de service</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">780 à 1,200</td> <td style="text-align: center;">3,540</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500	Professeurs	6	2,000 à 3,000	14,000	Chef de culture	1	1,800	1,800	Jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,200	3,540																																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500																																																											
Professeurs	6	2,000 à 3,000	14,000																																																											
Chef de culture	1	1,800	1,800																																																											
Jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,200	3,540																																																											
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">10,750</td> </tr> <tr> <td>Surveillant-chef de culture</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Imprévu</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">750</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	3,000	Professeurs	4	2,000 à 3,000	10,750	Surveillant-chef de culture	1	1,200 à 1,800	1,800	Imprévu	»	»	750																																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	3,000																																																											
Professeurs	4	2,000 à 3,000	10,750																																																											
Surveillant-chef de culture	1	1,200 à 1,800	1,800																																																											
Imprévu	»	»	750																																																											
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																																												
18	a.	Institut agricole fr. 27,100 »																																																												
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,000 »																																																												
	c.	École id. id. Gand 17,500 »																																																												
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 7,000 »																																																												
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																																												
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																																												
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																																												
		À REPORTER. fr.																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1898.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS valés pour l'exercice 1896.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,251,625	2,201,625	30,000	>	2,141,825	1,678,791 45	
168,900	168,900	>	>	168,900	100,849 97	
71,600	71,600	>	>	71,600	66,471 85	
10,000	10,000	>	>	10,000	9,555 .	
2,482,125	2,452,125	30,000	>	2,392,325	1,015,668 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																													
			REPORT.	fr.																											
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles	fr.	174,800 »																											
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales		3,200 »																											
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver)		60,000 »																											
	d.	Concours entre les élèves des écoles agricoles et horticoles		7,000 »																											
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																													
21		Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel																													
22		Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																													
			TOTAL DU CHAPITRE III.	fr.																											
		CHAPITRE IV.																													
		EAUX ET FORÊTS.																													
23	a.	Traitements du personnel :																													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>50,300</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>3,600 à 4,400</td> <td>48,000</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>55,600</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,500 à 2,000</td> <td>10,500</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>1,100 à 1,500</td> <td>12,100</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>1,100 à 1,300</td> <td>12,100</td> </tr> <tr> <td>69</td> <td>900 à 1,100</td> <td>69,400</td> </tr> <tr> <td>indéterminé.</td> <td>60 à 850</td> <td>256,775</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	0	5,000 à 6,000	50,300	12	3,600 à 4,400	48,000	19	2,400 à 3,200	55,600	8	1,500 à 2,000	10,500	9	1,100 à 1,500	12,100	10	1,100 à 1,300	12,100	69	900 à 1,100	69,400	indéterminé.	60 à 850	256,775	
NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																													
0	5,000 à 6,000	50,300																													
12	3,600 à 4,400	48,000																													
19	2,400 à 3,200	55,600																													
8	1,500 à 2,000	10,500																													
9	1,100 à 1,500	12,100																													
10	1,100 à 1,300	12,100																													
69	900 à 1,100	69,400																													
indéterminé.	60 à 850	256,775																													
		Inspecteurs	0	50,300																											
		Sous-inspecteurs	12	48,000																											
		Gardes généraux	19	55,600																											
		Gardes généraux adjoints	8	10,500																											
		Brigadiers commis d'inspection	9	12,100																											
		Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	12,100																											
		Id. avec id. id.	69	69,400																											
		Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	256,775																											
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs	fr.	5,400 »																											
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement		6,600 »																											
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement		1,500 »																											
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc.		10,000 »																											
	f.	Indemnités aux agents chargés du cours des gardes.		1,600 »																											
	g.	Armement et équipement		300 »																											
	h.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur		400 »																											
	i.	Dépenses diverses		290 »																											
24	a.	Conseil supérieur des forêts. — Frais divers		1,500 »																											
	b.	Société centrale forestière. Subside.		2,000 »																											
	c.	Stations météorologiques forestières		500 »																											
	d.	Bureaux de recherches et de consultations; conférences et champs d'expérience. — Traitements, indemnités et frais divers		12,000 »																											
		<i>Forêts domaniales.</i>																													
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses.		67,500 »																											
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives.		5,000 »																											
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation		25,000 »																											
	d.	Arpentage des coupes		3,500 »																											
			A REPORTER.	fr.																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,482,125	2,452,125	30,000	»	2,392,525	1,915,668 25	
245,000	245,000	»	»	220,000	219,995 01	
58,200	38,200	»	»	58,200	55,885 35	
55,200	55,200	»	»	55,200	55,498 24	
2,818,525	2,788,525	30,000	»	2,705,725	2,224,744 85	
AUGMENTATION. . fr.		50,000				
519,065	519,065	»	»	519,065	494,954 98	
16,000	16 000	»	»	4,000	3,992 »	
101,000	101,000	»	»	111,000	99,155 75	
656,065	656,065	»	»	654,065	598,080 75	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	»	Terrains incultes; mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses
27	»	Pisciculture. — Reppeuplement des cours d'eau; dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28	»	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel, dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections fr. 85,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 75,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 15,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 24,500 »
29	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. 6,500 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 10,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. — Laboratoire d'analyses. — Matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène . 15,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 55,000 »
30	»	Académie royale de médecine
	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
656,065	656,065	»	»	654,065	598,080 73	
25,000	25,000	»	»	15,000	12,996 98	
15,000	15,000	»	»	15,000	17,999 69	
676,065	676,065	»	»	662,065	629,077 40	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,764 30	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,764 30	
400,000	415,000	»	15,000	380,000	306,708 42	
53,500	53,500	»	»	53,500	53,500 »	
»	»	»	»	5,000	»	
453,500	448,500	»	15,000	418,500	340,208 42	
DIMINUTION. .fr.		15,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE VII.																						
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																						
51	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 2,550,000 »																				
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique 650,000 »																				
	a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection 30,000 »																				
32		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td>1</td> <td>8,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td>2</td> <td>4,000 à 7,000</td> <td>15,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>1</td> <td>4,200 à 5,000</td> <td>4,200</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td>1</td> <td>2,600</td> <td>2,600</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	8,000	9,000	Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	15,500	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200	Commis	1	2,600	2,600
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																			
Inspecteur général	1	8,000	9,000																			
Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	15,500																			
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200																			
Commis	1	2,600	2,600																			
	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers 40,000 »																				
33	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																				
34	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																				
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																						
CHAPITRE VIII.																						
PONTS ET CHAUSSÉES.																						
SECTION 1^{re}. — ROUTES ET BÂTIMENTS CIVILS.																						
35	a.	Entretien ordinaire des routes. fr. 3,115,000 »																				
	b.	Établissement de voies cyclables 200,000 »																				
	c.	Entretien des plantations; frais d'expertise 65,000 »																				
	d.	Établissement et entretien des parcs publics et des squares 150,000 »																				
	e.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 275,000 »																				
	f.	Travaux de redressement de routes; allocation de subsides 195,000 »																				
36	»	Plantations nouvelles; frais d'expertise																				
37	a.	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles, acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc. fr. 771,400 »																				
	b.	Loyers 78,600 »																				
38	»	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux																				
39	»	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État																				
TOTAL DE LA SECTION 1^{re}. fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
3,000,000	3,000,000	»	»	3,000,000	3,000,000	»
70,000	70,000	»	»	70,000	61,433 68	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,325 95	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,719 01	
3,082,000	3,082,000	»	»	3,082,000	3,070,478 64	
4,000,000	3,895,000	105,000	»	3,870,000	3,735,906 46	
50,000	50,000	»	»	50,000	38,234 01	
850,000	810,000	40,000	»	825,000	667,059 21	
75,000	75,000	»	»	75,000	155,992 76	
28,000	28,000	»	»	28,000	72,059 67	
5,005,000	4,858,000	145,000	»	4,848,000	56,389 57	
AUGMENTATION. . fr.		145,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
SECTION 2. — TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.</i>			
BASSIN DE LA MEUSE.			
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.	459,000 »
b.		Sambre	206,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe.	52,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	141,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	116,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc.	76,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	141,000 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	11,000 »
i.		— — vers Hasselt.	40,000 »
j.		— — vers Turnhout	28,000 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor.	41,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.			
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers	219,000 »
m.		Haine	4,000 »
n.		Lys	64,000 »
o.		Dendre	4,500 »
p.		Durme	5,500 »
q.		Rupel.	59,000 »
r.		Nèthe inférieure et Grande-Nèthe	15,500 »
s.		Petite-Nèthe canalisée	20,000 »
t.		Dyle et Demer	54,000 »
u.		Senne.	16,000 »
v.		Canal du Centre	33,000 »
w.		— de Mons à Condé	22,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing	29,500 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai	48,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée	7,600 »
a'.		— de Roulers à la Lys	18,000 »
b'.		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst	136,000 »
c'.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.	7,000 »
d'.		— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand	115,000 »
e'.		— de Plasschendaele à Nieuport	11,500 »
f'.		— de Selzaete à la mer du Nord	65,000 »
g'.		— de Gand à Terneuzen	63,400 »
h'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede	20,000 »
BASSIN DE L'YSER.			
i'.		Yser	20,000 »
j'.		Canal de Loo.	7,500 »
k'.		— d'Ypres à l'Yser.	8,000 »
l'.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France	10,000 »
DIVERS.			
m'.		Barrage de la Gileppe.	1,000 »
n'.		Lignes télégraphiques	25,000 »
o'.		Service hydrographique	15,000 »
			À REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,587,000	2,587,000	»	»	2,390,000	2,028,918 05 217,700 79	
2,587,000	2,587,000	»	»	2,390,000	2,240,618 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																		
		REPORT. fr.																																																																		
41	»	Plantations nouvelles fr.																																																																		
42	»	Établissement éventuel de nouveaux bacs et bateaux de passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances																																																																		
43	»	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine																																																																		
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>																																																																		
	a.	Port d'Ostende fr. 512,000 »																																																																		
	b.	Port de Nieuport 150,000 »																																																																		
44	c.	Port de Blankenberghe 55,000 »																																																																		
	d.	Côtes 199,500 »																																																																		
	e.	Phares et fanaux 8,500 »																																																																		
		TOTAL DE LA SECTION 2. fr.																																																																		
		SECTION 3. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.																																																																		
45	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement																																																																		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: center;">GRADES.</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">TRAITEMENTS.</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">CADRES</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Observations.</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">réglemen- taires.</th> <th style="text-align: center;">effectifs.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5" style="text-align: center;"><i>Ponts et chaussées.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">10,500</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ingénieur en chef directeur de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">8,500 à 9,000</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">12</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">12</td> <td rowspan="2">dont 1 à 10,500 fr. à raison de six années de jouissance du même traitement.</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur en chef directeur de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur principal de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">6,500 - 7,000</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">12</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">12</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">5,500 - 6,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">4,500 - 5,000</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">44</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">37</td> <td rowspan="3">dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr. dont 1 payé sur dépenses extraordinaires, dont 1 faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">3,500 - 4,000</td> </tr> <tr> <td>Id. de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">2,700 - 3,100</td> </tr> <tr> <td>Conducteur principal de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">4,500-5,000-5,500</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">42</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">42</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">3,500 - 4,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteur de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">2,900 - 3,200</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">92</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">89</td> <td rowspan="3">dont 1 payé sur dépenses extraordinaires.</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">2,500 - 2,600</td> </tr> <tr> <td>Id. de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,800 - 2,000</td> </tr> <tr> <td colspan="5" style="text-align: center;"><i>Service de l'hydrographie.</i></td> </tr> <tr> <td>Ingénieur en chef</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	réglemen- taires.	effectifs.	<i>Ponts et chaussées.</i>					Inspecteur général	10,500	5	5		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	8,500 à 9,000	12	12	dont 1 à 10,500 fr. à raison de six années de jouissance du même traitement.	Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	7,500 à 8,000	Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000	12	12		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000	Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	44	37	dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr. dont 1 payé sur dépenses extraordinaires, dont 1 faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.	Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	Id. de 3 ^e classe	2,700 - 3,100	Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500-5,000-5,500	42	42		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	Conducteur de 1 ^{re} classe	2,900 - 3,200	92	89	dont 1 payé sur dépenses extraordinaires.	Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,600	Id. de 3 ^e classe	1,800 - 2,000	<i>Service de l'hydrographie.</i>					Ingénieur en chef	6,000	1	1	
GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES			Observations.																																																															
		réglemen- taires.	effectifs.																																																																	
<i>Ponts et chaussées.</i>																																																																				
Inspecteur général	10,500	5	5																																																																	
Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	8,500 à 9,000	12	12	dont 1 à 10,500 fr. à raison de six années de jouissance du même traitement.																																																																
Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	7,500 à 8,000																																																																			
Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000	12	12																																																																	
Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000																																																																			
Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	44	37	dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr. dont 1 payé sur dépenses extraordinaires, dont 1 faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.																																																																
Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000																																																																			
Id. de 3 ^e classe	2,700 - 3,100																																																																			
Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500-5,000-5,500	42	42																																																																	
Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000																																																																			
Conducteur de 1 ^{re} classe	2,900 - 3,200	92	89	dont 1 payé sur dépenses extraordinaires.																																																																
Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,600																																																																			
Id. de 3 ^e classe	1,800 - 2,000																																																																			
<i>Service de l'hydrographie.</i>																																																																				
Ingénieur en chef	6,000	1	1																																																																	
		A REPORTER. fr.																																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,587,000	2,587,000	>	>	2,590,000	2,246,618 82	
13,500	13,500	>	>	13,500	13,500 00	
40,000	40,000	>	>	40,000	37,954 57	
1,100	1,100	>	>	1,100	1,058 60	
725,000	725,000	>	>	722,000	696,689 54 26,948 86	
3,166,600	3,166,600	>	>	3,166,600	3,022,767 39	
1,039,015	1,039,015	>	>	1,042,615	995,641 18	
1,039,015	1,039,015	>	>	1,042,615	995,641 18	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.	
		REPORT. fr.			
46		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen			
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>					
		3,800-4,150-4,500	11	10	
		2,800-3,150-3,500	18	19	dont 1 faisant fonctions de chef de bureau et 5 payés sur ressources extraordinaires.
		2,500-2,800-3,100	24	18	dont 4 à 3,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 18 payés sur ressources extraordinaires.
		1,800-2,000-2,500			
		2,200 - 2,500	86	86	dont 6 à 2,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 19 payés sur ressources extraordinaires.
		1,650 - 2,000			
		1,200 - 1,400			
		3,100-2,800-2,500	36	32	dont 5 à 3,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 2 payés sur ressources extraordinaires.
		2,500-2,000-1,800			
		650 - 1,524	"	2	
		1,200 - 1,400	11	11	dont 5 à 1,540 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		fr. 05 à 190 par mois	"	66	dont 24 payés sur ressources extraordinaires.
		fr. 2 00 par jour à 200 fr. p. mois.	"	56	dont 29 payés idem.
		1 fr. p. jour.	"	2	
		500 à 1,200	"	2	
		2,000	"	1	
<i>Personnel des voies navigables.</i>					
		1,300 à 1,500	"	7	
		900 à 1,400	"	35	dont 1 payé sur ressources extraordinaires.
		500 à 1,700	"	40	
		900	"	1	
		1,100	"	1	
					A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,039,015	1,039,015	»	»	1,042,613	995,641 18	
1,246,665	1,246,665	»	»	1,223,450	1,182,494 81	
2,285,680	2,285,680	»	»	2,266,065	2,178,135 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
REPORT. fr.						
<i>Personnel des voies navigables (suite).</i>						
	Chef-garde-dunes		1,400	"	1	
	Gardes-dunes		1,000 - 1,100	"	7	
	Garde-souterrain		1,000	"	1	
	Cantonnier maritime		1,000	"	2	
	Gardien de barrage		1,100	"	1	
	Chef-éclusier		1,650	"	1	
	Éclusier-receveur		550 à 1,800	"	75	
	Éclusier-receveur principal		725	"	1	
	Éclusier-contrôleur		900 à 1,200	"	11	
	Éclusier-barragiste		1,000 à 1,200	"	10	
	Éclusier-barragiste-receveur		1,200	"	2	
	Éclusier-garde-rivière		1,000 à 1,300	"	2	
	Éclusier-machiniste		1,000 à 1,300	"	2	
	Éclusier-garde-canal		1,500	"	1	
	Éclusiers		70 à 1,600	"	157	
	Chef-aide-éclusier		1,100 - 1,200	"	4	
	Aide-éclusier-receveur		1,100	"	1	
	Aide-éclusier-chauffeur		1,000	"	2	
	Aide-éclusier-mécanicien		1,100	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir		1,200	"	1	
	Aide-éclusier		800 à 1,100	"	106	
	Chef-pontier		1,500	"	1	
	Pontier-garde-rivière		1,050	"	1	
	Pontier-receveur		800 - 850	"	6	
	Pontier-receveur-contrôleur		850	"	1	
	Pontier-contrôleur		800 - 850	"	4	
	Pontier		fr. 0 50 par Jour à 1,025	"	200	
	Aide-pontier		800 - 825	"	6	
	Machiniste-éclusier-receveur		1,500	"	1	
	Machiniste		1,200 à 1,800	"	2	
	Aide-machiniste		1,300	"	2	
	Garde-déversoir		800 à 1,000	"	24	
	Jaugeur		400	"	1	
	Timonier-chef-plongeur-garde-rivière		1,700	"	1	
	Machiniste-mécanicien		1,750	"	1	
	Passeurs d'eau		190 à 900	"	4	
	Chauffeurs		1,000 - 1,050	"	2	
<i>Service de l'hydrographie.</i>						
	Commis-chef		3,500	"	1	
	Commis de 2 ^e classe		1,750	"	1	
	Maître d'équipage		2,000	"	1	
	Mécanicien en second		2,100	"	1	
	Contremaître-chauffeur		1,700	"	1	
	Matelots		1,400	"	2	
A REPORTER fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,285,680	2,285,680	»	»	2,666,065	2,178,135 90	
2,285,680	2,285,680	»	»	2,666,065	2,178,135 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LETTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																			
		A REPORTER. . . . fr.																																																																																																			
47	»	<p><i>Service des irrigations de la Campine.</i> — Traitements, salaires et indemnités du personnel; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses.</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ingenieur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">4,500</td> </tr> <tr> <td>Aide-temporaire (Bureau)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td>Chef-irrigateur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> </tr> <tr> <td>Irrigateurs</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">1,100 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Garde-canal</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">450</td> </tr> <tr> <td>Irrigateur auxiliaire</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">400</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Ingenieur	1	4,500	Aide-temporaire (Bureau)	1	1,200	Chef-irrigateur	1	2,500	Irrigateurs	5	1,100 à 1,600	Garde-canal	1	450	Irrigateur auxiliaire	1	400																																																																														
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																																																																																																			
Ingenieur	1	4,500																																																																																																			
Aide-temporaire (Bureau)	1	1,200																																																																																																			
Chef-irrigateur	1	2,500																																																																																																			
Irrigateurs	5	1,100 à 1,600																																																																																																			
Garde-canal	1	450																																																																																																			
Irrigateur auxiliaire	1	400																																																																																																			
48	»	<p>Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées</p> <p style="text-align: right;">TOTAL DE LA SECTION 3 . . . fr.</p> <p style="text-align: center;">SECTION 4. — FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.</p>																																																																																																			
49	»	<p>Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL DE LA SECTION 4. . . . fr.</p> <p style="text-align: center;">SECTION 5. — SERVICE SPÉCIAL DES BATIMENTS CIVILS.</p>																																																																																																			
50	»	<p>Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles; frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: center;">GRADÉS ET CLASSES.</th> <th colspan="3" rowspan="2" style="text-align: center;">TRAITEMENTS.</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">CADRES</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Observations.</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">réglemen- taires.</th> <th style="text-align: center;">effectifs.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Architecte en chef.</td> <td style="text-align: right;">7,000</td> <td style="text-align: right;">7,500</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Architecte principal</td> <td style="text-align: right;">5,500</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> <td style="text-align: right;">6,500</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Architecte</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> <td style="text-align: right;">4,500</td> <td style="text-align: right;">5,000</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">6</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">4</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> <td style="text-align: right;">3,000</td> <td style="text-align: right;">3,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 2^e —</td> <td style="text-align: right;">5,800</td> <td style="text-align: right;">4,150</td> <td style="text-align: right;">4,500</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td style="text-align: right;">2,800</td> <td style="text-align: right;">5,150</td> <td style="text-align: right;">5,500</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">n</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis-chef.</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> <td style="text-align: right;">2,800</td> <td style="text-align: right;">3,100</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">9</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">8</td> <td rowspan="2">Dont 1 à 3,410, à raison de 6 an. de jous. du même trait.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: right;">1,800</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 2^e —</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> <td style="text-align: right;">2,800</td> <td style="text-align: right;">3,100</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">8</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">6</td> <td rowspan="2">Dont 2 conducteurs, 1 à 4,000 et 1 à 3,700.</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td style="text-align: right;">1,800</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> <td style="text-align: right;">2,300</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: right;">2,200</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> <td></td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">8</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">7</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 2^e —</td> <td style="text-align: right;">1,650</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">de 3^e —</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,400</td> <td></td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">1</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">1</td> <td rowspan="2">A 1,540 à raison de 6 an. id.</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Messageur</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,400</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">A REPORTER. . . . fr.</p>	GRADÉS ET CLASSES.	TRAITEMENTS.			CADRES		Observations.	réglemen- taires.	effectifs.	Architecte en chef.	7,000	7,500	8,000	1	1		Architecte principal	5,500	6,000	6,500	2	2		Architecte	4,000	4,500	5,000	6	4		de 1 ^{re} classe	2,500	3,000	3,500	de 2 ^e —	5,800	4,150	4,500	1	1		Chef de bureau	2,800	5,150	5,500	1	n		Commis-chef.	2,500	2,800	3,100	9	8	Dont 1 à 3,410, à raison de 6 an. de jous. du même trait.	de 1 ^{re} classe	1,800	2,000	2,500	de 2 ^e —	2,500	2,800	3,100	8	6	Dont 2 conducteurs, 1 à 4,000 et 1 à 3,700.	Surveillants	1,800	2,000	2,300	de 1 ^{re} classe	2,200	2,500		8	7		de 2 ^e —	1,650	2,000		de 3 ^e —	1,200	1,400		1	1	A 1,540 à raison de 6 an. id.	Commis	1,200	1,400		Messageur	1,200	1,400				
GRADÉS ET CLASSES.	TRAITEMENTS.						CADRES			Observations.																																																																																											
				réglemen- taires.	effectifs.																																																																																																
Architecte en chef.	7,000	7,500	8,000	1	1																																																																																																
Architecte principal	5,500	6,000	6,500	2	2																																																																																																
Architecte	4,000	4,500	5,000	6	4																																																																																																
de 1 ^{re} classe	2,500	3,000	3,500																																																																																																		
de 2 ^e —	5,800	4,150	4,500	1	1																																																																																																
Chef de bureau	2,800	5,150	5,500	1	n																																																																																																
Commis-chef.	2,500	2,800	3,100	9	8	Dont 1 à 3,410, à raison de 6 an. de jous. du même trait.																																																																																															
de 1 ^{re} classe	1,800	2,000	2,500																																																																																																		
de 2 ^e —	2,500	2,800	3,100	8	6	Dont 2 conducteurs, 1 à 4,000 et 1 à 3,700.																																																																																															
Surveillants	1,800	2,000	2,300																																																																																																		
de 1 ^{re} classe	2,200	2,500		8	7																																																																																																
de 2 ^e —	1,650	2,000																																																																																																			
de 3 ^e —	1,200	1,400		1	1	A 1,540 à raison de 6 an. id.																																																																																															
Commis	1,200	1,400																																																																																																			
Messageur	1,200	1,400																																																																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
2,285,680	2,285,680	»		2,266,065	2,178,155 99	
18,440	18,440	»	»	18,440	15,727 03	
6,000	6,000	»	»	6,000	»	
2,310,120	2,310,120	»	»	2,290,505	2,197,865 04	
36,000	46,000	»	10,000	36,000	28,129	
36,000	46,000	»	10,000	36,000	28,129	
Diminution. . fr.		10,000				
172,615	172,615	»	»	175,050	171,588 85	
172,615	172,615	»	»	175,050	171,588 85	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.		
					REPORT. . . . fr.	
		Gardien de monuments	500 à 1,200	7	7	
		Aide temporaire	3 fr. par jour à 250 fr. par mois.	»	26	Dont 22 payés sur ressources extraordinaires.
		Chef-mécanicien du Palais de Justice .	2,100	»	1	
		Mécanicien id.	1,700	»	1	
		Concierge	1,200 à 1,400	»	4	
		Chef-gardien	1,200	»	1	
		Gardien	1,000	»	10	
		Nettoyeuse	650	»	11	
		Nettoyeur et nettoyeuse provisoire . .	fr. 54 17 par mois à fr. 2 50 par jour.	»	9	
		Chauffeur provisoire	100 à 110 fr. par mois.	»	2	
		Manœuvre	85 fr. par mois.	»	5	
		Ouvrier mécanicien	120 fr. par mois.	»	1	
		Route-feu provisoire	fr. 108 35 par mois.	»	1	
51	»	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles				
					TOTAL DE LA SECTION 5. . . . fr.	
SECTION 6. — COMMISSION DES ANNALES DES TRAVAUX PUBLICS.						
»	»	Frais de route et de séjour.				
52	»	Publication du recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel et divers				
					TOTAL DE LA SECTION 6 . . . fr.	
Récapitulation du chapitre VIII.						
SECTION 1. — Routes et bâtiments civils						
— 2. — Travaux hydrauliques						
— 3. — Personnel des ponts et chaussées						
— 4. — Frais d'études et d'adjudications						
— 5. — Service spécial des bâtiments civils						
— 6. — Commission des Annales des travaux publics						
					TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
172,615	172,615	»	»	175,050	171,588 85	
53,000	53,000	»	»	45,000	54,920 60	
225,615	225,615	»	»	220,050	220,509 45	
»	500	»	500	500	90 50	
11,200	10,900	300	»	10,900	7,924 22	
11,200	11,200	300	500	11,200	8,014 72	
5,005,000	4,858,000	145,000	»	4,848,000	4,705,591 48	
5,166,600	5,166,600	»	»	5,166,600	5,022,767 59	
2,310,120	2,510,120	»	»	2,290,505	2,195,865 04	
56,000	46,000	»	10,000	56,000	28,129 »	
225,615	225,615	»	»	220,050	220,509 45	
11,200	11,200	300	500	11,200	8,014 72	
10,752,555	10,617,555	145,300	10,500	10,572,555	10,184,675 08	
AUGMENTATION. . fr.		135,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
55	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres artistiques et littéraires de Berne; dépenses diverses 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
54	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
55	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
56	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
57	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
58	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
59	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
60	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
61	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	274,889 46	
100,000	140,000	»	40,000	60,000	69,500 45	
148,705	148,705	»	»	148,705	147,005 »	
235,500	235,500	»	»	230,000	229,996 65	
21,000	21,000	»	»	21,000	18,000 »	
3,000	3,000	»	»	5,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,825 »	
43,500	43,500	»	»	43,500	29,417 15	
15,400	15,400	»	»	15,400	15,398 25	
857,105	897,105	»	40,000	815,605	801,051 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
62	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 44,700 »
	b.	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »
63	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus 85,360 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
64	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel
65	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.
		<i>Monuments publics.</i>
66	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
67	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux, 12,000 »
8	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
69	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission 6,200 »
70	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs . . . 11,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
857,105	897,105	»	40,000	813,603	801,031 94	
51,200	49,200	2,000 »	»	51,200	49,199 12	
89,310	89,310	»	»	95,310	89,300 58	
47,050	47,050	»	»	48,250	47,049 62	
84,200	84,200	»	»	83,000	128,698 10	
50,000	50,000	»	»	50,000	44,300 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	85,374 50	
100,000	100,000	»	»	100,000	100,000 »	
45,950	13,950	»	»	45,950	13,949 88	
20,200	20,200	»	»	20,200	18,764 55	
1,399,015	1,437,015	2,000 »	40,000	1,359,315	1,377,659 07	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
71	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
72	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
75	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique
74	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
75	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 106,000 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 13,000 »
76	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 56,000 »
77	a.	Inspection des écoles de musique. 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales 2,000 »
78	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des Beaux-Arts qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le ministre de l'Agriculture et des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
79	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
80	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
81	»	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Rente annuelle et viagère au sieur Maucourant, ancien ouvrier permanent
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS projetés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,599,015	1,457,015	2,000	40,000	1,559,515	1,577,658 07	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,246 20	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,440 14	
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820 »	
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758 »	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526 »	
175,000	175,000	»	»	175,000	166,947 23	
44,000	14,000	»	»	11,000	9,653 56	
2,000	2,000	»	»	»	»	
1,891,619	1,929,619	2,000	40,000	1,850,119	1,857,049 .	
DIMINUTION . fr.		38,000				
24,950	24,950	»	»	24,950	10,755 65	
24,950	24,950	»	»	24,950	10,755 65	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,048 68	
1,850	1,850	»	»	1,850	825 »	
16,850	16,850	»	»	16,850	11,875 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XII.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
82	»	Recensement agricole
83	»	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État à Vilvorde. — Travaux d'amélioration, construction de serres
	»	Locaux de tuberculination — Installations complémentaires
<i>Ponts et Chaussées.</i>		
	»	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument.
84	»	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, pour la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II
85	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie
	»	Parachèvement de la façade du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles
	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux extraordinaires
	»	Bibliothèque royale. — Installation de l'Office international de bibliographie
	»	Jardin botanique de Bruxelles. — Travaux de parachèvement et de chauffage; travaux divers.
	»	Dépôt des archives de l'État à Gand. — Construction
	»	Parc public de Tervueren. — Travaux d'aménagement
	»	Arcade du Parc du Cinquantenaire
	»	Participation des divers services du Département à l'Exposition de 1897.
86	»	Sambre canalisée. — Travaux d'amélioration
87	»	Canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration. — Reconstruction de ponts.
88	»	Yser. — Travaux extraordinaires de recreusement et d'approfondissement. — Élargissement de la rivière
89	»	Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables
90	»	Escaut. — Reconstruction du pont roulant sur l'écluse du Kattendyck, à Anvers
91	»	Durme. — Travaux d'amélioration
92	»	Canal de Gand, par Bruges à Ostende. — Travaux d'amélioration
	»	Canal de Bossuyt à Courtrai
93	»	Côte
94	»	Congrès international de navigation de Bruxelles en 1898. — Frais de publication, de voyages. — Dépenses diverses
	»	Port de Blankenberghe.
	»	Plantations le long des voies navigables
<i>Beaux-Arts.</i>		
95	»	Ruines de l'abbaye de Villers.
	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne
	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts
	»	Musées royaux de peinture et de sculpture. — Acquisitions.
	»	Crédits divers (pour mémoire)
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . fr.

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
150,000	150,000	»	»	250,000	48,998 90	
40,000	18,000	»	8,000	»	»	
»	170,000	»	170,000	100,000	»	
»	30,000	»	30,000	68,000	»	
165,000	195,000	»	30,000	195,000	80,000	»
100,000	110,000	»	10,000	100,000	»	
»	20,000	»	20,000	»	»	
»	200,000	»	200,000	»	»	
»	55,000	»	55,000	»	»	
»	55,000	»	55,000	»	»	
»	400,000	»	400,000	»	»	
»	200,000	»	200,000	»	»	
»	500,000	»	500,000	»	»	
»	71,000	»	71,000	»	»	
100,000	60,000	40,000	»	185,000	»	
200,000	125,000	75,000	»	»	»	
50,000	70,000	»	20,000	70,000	»	
50,000	25,000	25,000	»	»	»	
80,000	»	80,000	»	75,000	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
100,000	»	100,000	»	»	»	
»	90,000	»	90,000	»	»	
180,000	275,000	»	95,000	»	49,196 52	
50,000	»	50,000	»	»	»	
»	150,000	»	150,000	»	»	
»	15,000	»	15,000	»	»	
50,000	50,000	»	»	50,000	49,975 86	
»	30,000	»	30,000	»	»	
»	140,000	»	140,000	»	59,985	»
»	1,555	»	1,555	»	»	
»	»	»	»	644,759 70	174,569 15	
1,515,000	2,865,555	400,000	1,950,555	1,757,759 70	462,725 45	
DIMINUTION . . fr.		1,550,555				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII.	Ponts et chaussées
IX.	Beaux-Arts
X.	Traitements de disponibilité
XI.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XII.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
641,500	641,500	»	»	638,300	598,614 73	
27,350	27,350	»	»	27,350	31,246 55	
2,818,525	2,788,525	30,000	»	2,703,725	2,224,744 85	
676,065	676,065	»	»	662,065	629,077 40	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,764 30	
455,300	448,500	»	15,000	418,500	540,208 42	
5,082,000	5,082,000	»	»	5,082,000	3,070,478 64	
10,732,535	10,617,535	155,000	»	10,572,335	10,184,675 08	
1,891,619	1,929,619	»	38,000	1,850,119	1,857,049	»
24,950	24,950	»	»	24,950	40,755 65	
16,850	16,850	»	»	16,850	11,875 68	
1,515,000	2,865,555	»	1,350,555	1,737,759 70	462,725 45	
21,775,694	23,212,249	165,000	1,605,555	21,824,975 70	19,515,208 71	
DIMINUTION. . fr.		1,458,555				

(286)